

RAPPORT

ÉNERGIE HYDROÉLECTRIQUE CHINOISE

UNE MENACE POUR LA CULTURE, LA
COMMUNAUTÉ ET L'ENVIRONNEMENT DU TIBET



INTERNATIONAL
CAMPAIGN
FOR TIBET

DÉCEMBRE 2024



À propos d'ICT

International Campaign for Tibet (ICT) est une association à but non lucratif qui œuvre pour la promotion des droits humains et des libertés démocratiques du peuple tibétain. Fondée à Washington en 1988, elle est aujourd'hui le plus grand groupe de soutien au Tibet dans le monde, avec des bureaux à Amsterdam, Berlin et Bruxelles. ICT rend compte des événements au Tibet, défend les droits humains et le droit à l'autodétermination des Tibétains dans les enceintes nationales et internationales et œuvre à la préservation de l'identité culturelle unique du Tibet.

www.savetibet.org | www.savetibet.nl | www.savetibet.de | www.savetibet.eu

Production et analyse de la carte SIG : Kasyan Green

Photos de couverture : Vue du monastère de Yena, comté de Derge (chinois : Dege), préfecture autonome tibétaine de Gardzê (Ganzi), Sichuan, non datée, *Anonyme* ; Barrage hydroélectrique de Yebatan, 12 décembre 2023, *China Focus* ; Manifestation contre le barrage de Khamtok (Gangtuo) le 20 février 2024, *Radio Free Asia*.

Copyright : International Campaign for Tibet

Décembre 2024

Note relative à la géographie du Tibet

Le Tibet est composé de trois régions principales : l'Amdo (nord-est du Tibet), le Kham (est du Tibet) et l'U-Tsang (centre et ouest du Tibet). Suite à l'annexion du Tibet par le Parti communiste chinois, qui fût achevée en 1951, le Tibet a été divisé de manière artificielle en différentes régions politiques autonomes. La Région autonome du Tibet a été créée par le gouvernement chinois en 1965 et couvre la région du Tibet située à l'ouest du fleuve Yangtsé (« Driчу » en tibétain) ainsi qu'une partie du Kham – bien qu'elle soit désormais souvent appelée « Tibet central » en anglais. Le reste de l'Amdo et du Kham a été incorporé dans les provinces de la République populaire de Chine, et divisé en comtés et de préfectures autonomes tibétaines. De ce fait, une grande partie du Qinghai et certaines parties des provinces du Gansu, du Sichuan et du Yunnan sont reconnues par le gouvernement chinois comme faisant partie du Tibet. ICT utilise le terme « Tibet » pour désigner l'ensemble des régions tibétaines placées actuellement sous l'occupation illégale de la République populaire de Chine.

TABLE DES MATIÈRES

Note : Pour la version française de ce rapport, seul le résumé et les recommandations ont été traduits - la version complète en anglais sera disponible prochainement sur le site web d'International Campaign for Tibet.

Résumé

Glossaire

Portée et méthodologie

Introduction

Les projets hydroélectriques au tibet

1. L'ampleur des projets hydroélectriques
2. L'impact des projets hydroélectriques

Stabilité régionale

Changement de cap : Vers une transition énergétique responsable au Tibet

Energie renouvelable au Tibet : Imaginer un autre futur

Recommandations

Sources

Annexes

RÉSUMÉ

Les projets hydroélectriques et de barrages de la République populaire de Chine (RPC) entraînent un nombre croissant de violations des droits humains et de dommages environnementaux au Tibet. Le plateau tibétain abritant la source des plus grands fleuves d'Asie, la construction de barrages hydroélectriques au Tibet menace également l'approvisionnement en eau, les moyens de subsistance et la santé de près d'1,8 milliard de personnes en Chine et en Asie du Sud et du Sud-Est.

Ce rapport s'appuie sur des recherches régionales détaillées, couplées à une analyse et une cartographie de pointe réalisée à l'aide d'un logiciel d'imagerie géographique (SIG) sur la base d'un échantillon de 193 barrages hydroélectriques construits ou planifiés au Tibet depuis 2000. Il donne une analyse approfondie et une image claire de l'impact de chaque barrage sur la population locale, les sites religieux et les terres environnantes. Un exemple frappant de l'impact important des barrages est la construction du projet de barrage hydroélectrique de 2 240 mégawatts de Kamtok (en chinois : Gangtuo) dans le comté tibétain oriental de Derge, qui aura pour conséquence l'expulsion forcée de milliers de Tibétains, la destruction de leurs villages et la perte irréversible de biens culturels précieux, tels que des monastères bouddhistes vieux de plusieurs siècles.

Compte tenu de l'ampleur des coûts environnementaux, climatiques, sociaux et géopolitiques des barrages hydroélectriques au Tibet, le rapport propose également des alternatives en matière d'énergie réellement renouvelable et des éléments indispensables pour améliorer les connaissances et la coopération régionale en matière de gestion de l'eau.



Photo : Christopher Michel, CC BY 2.0

« J'insiste régulièrement sur l'importance de préserver un sens d'unité de l'humanité, l'idée que chaque être humain fait partie de nous. La menace du changement climatique ne se limite pas aux frontières nationales, elle nous affecte tous. »

Sa Sainteté le 14^e Dalai-lama

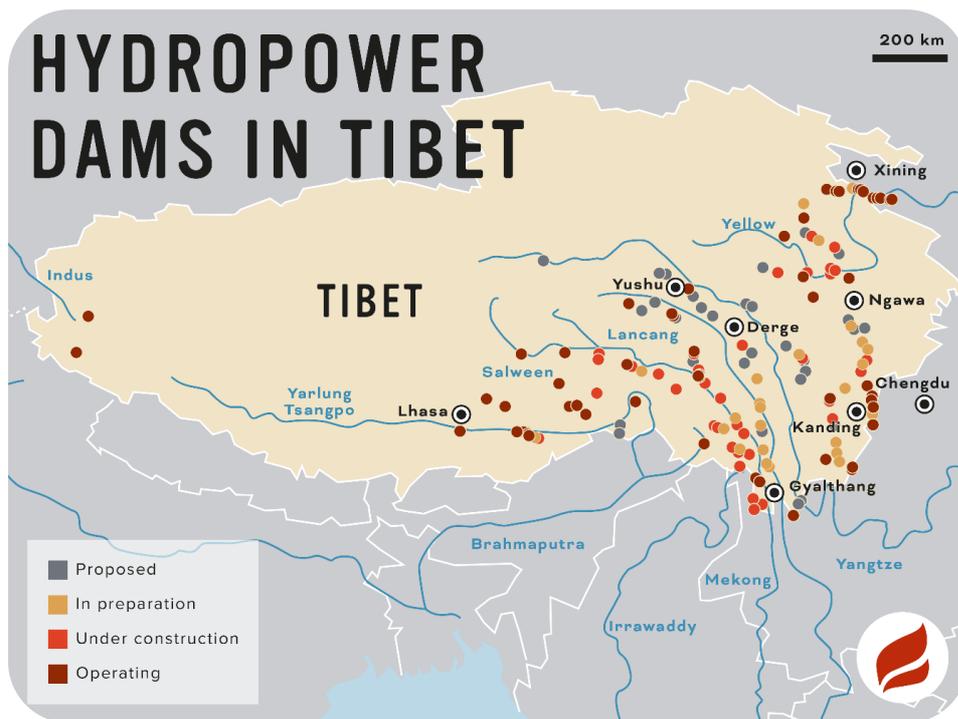
ÉLÉMENTS CLÉS DU RAPPORT

Le Tibet est depuis bien longtemps connu pour être une réserve importante de ressources naturelles telles que les minéraux et l'eau. Son occupation par la République populaire de Chine, qui dure depuis plus de 70 ans, entraîne des violations persistantes et flagrantes des droits humains du peuple tibétain, souvent directement liées à l'exploitation de ces ressources. Ainsi, l'engagement le plus essentiel que la RPC doit prendre pour réparer les erreurs commises pendant des décennies de pillage des ressources est d'entamer un dialogue constructif avec les dirigeants tibétains afin de parvenir à une solution politique qui respecte également le droit du peuple tibétain à décider librement de l'utilisation de ses richesses et de ses ressources naturelles. Les communautés les plus marginalisées sur le plan politique ne devraient pas être les premières victimes de l'ambitieux plan hydroélectrique de la Chine.

L'exemple le plus frappant de l'exploitation de ces ressources naturelles par la République populaire de Chine est sans doute l'accélération de la construction de barrages hydroélectriques le long des principaux cours d'eau du Tibet. L'intégrité de ces rivières est essentielle à la richesse de l'environnement du Tibet et à sa civilisation unique. Près d'1,8 milliard de personnes en Chine, en Asie du Sud et du Sud-Est dépendent en outre de ces fleuves comme moyen de subsistance ainsi que pour leur santé et leur développement économique. Les projets d'énergie hydroélectrique de plus en plus nombreux et mis en œuvre de manière autoritaire par la Chine mettent tout cela en péril.

Jusqu'à la publication de ce rapport, l'étendue et l'ampleur de la frénésie de la Chine pour toujours plus de barrages au Tibet n'avaient pas été pleinement mesurées. Le gouvernement chinois a délibérément dissimulé les détails concernant le développement de l'énergie hydroélectrique au Tibet, ces plans suscitant - à juste titre - l'attention et les préoccupations de la part des experts environnementaux, des populations locales et des pays situés en aval.

Grâce à des recherches rigoureuses menées dans la région et à une cartographie SIG avancée d'un échantillon de 193 barrages hydroélectriques construits ou planifiés au Tibet depuis 2000, l'analyse révèle l'ampleur du développement de l'énergie hydroélectrique, ainsi que l'impact que chaque barrage aura sur les populations locales, les sites religieux et les terres environnantes. Une carte interactive (disponible à l'adresse <https://savetibet.org/chinese-hydropower/>) permet en outre aux lecteurs d'explorer un par un les barrages, les bassins hydrauliques et les localités avoisinantes.



Carte des barrages hydroélectriques au Tibet

Une fois achevés, les 193 barrages hydroélectriques de l'étude produiraient au total plus de 270 GW d'énergie hydroélectrique. Ce chiffre correspond à la capacité de production d'énergie de l'Allemagne en 2022. Sur les 193 barrages étudiés, près de 80% sont des grands ou des méga-barrages (>100 MW) qui présentent le risque le plus important pour la civilisation tibétaine, la durabilité environnementale et le climat. Plus de la moitié des barrages (59%) sont en phase de proposition ou de préparation. Cela laisse penser que le plan ambitieux de la Chine en matière d'énergie hydroélectrique reste un projet à long terme. Heureusement, ces informations indiquent également qu'il est encore possible de modifier cette trajectoire destructrice.

Les grands barrages, en particulier dans les sites proposés par la Chine, présentent une série de dangers pour l'environnement. Les barrages sont sensibles aux tremblements de terre, aux glissements de terrain et aux crues soudaines, et peuvent en augmenter le risque. Ils causent également des dommages aux écosystèmes vulnérables et riches en biodiversité en inondant les terres, réduisant la qualité et le débit de l'eau et perturbant la vie aquatique. Les barrages bloquent également les flux de sédiments, d'eau et de nutriments, qui sont essentiels à la vie dans les pays en aval.

Les barrages entraînent régulièrement l'expulsion des Tibétains de leurs habitations et terres traditionnelles, les privant souvent de manière définitive de leurs moyens de subsistance basés sur la terre et l'eau. Sur les 34 barrages dont les chiffres de 'relocalisation' sont publics, au moins 144 468 personnes sont affectées par les barrages hydroélectriques - 121 651 personnes ayant déjà été expulsées depuis 2000 et 22 817 autres devant encore l'être. En extrapolant les données

disponibles à l'ensemble des 193 barrages de notre base de données, nous estimons que 750 000 personnes ont été ou seront expulsées à cause des barrages hydroélectriques au Tibet. L'analyse des données disponibles sur la population résidant dans les zones concernées par 134 barrages dont la géolocalisation est connue suggère que jusqu'à 1,2 million de personnes pourraient être touchées par les barrages hydroélectriques. Si l'on prend en compte tous les barrages du Tibet (y compris les 45 barrages dont la géolocalisation n'est pas connue), ce chiffre pourrait être bien plus élevé.

La construction effrénée de barrages en Chine risque également d'accroître l'instabilité politique liée à l'eau en Asie du Sud et du Sud-Est. La rareté de l'eau induite par le changement climatique fait que l'hydro-diplomatie est plus cruciale que jamais, en particulier dans ces régions particulièrement touchées par la pénurie d'eau. Malheureusement, les revendications de souveraineté absolue de la RPC sur les ressources en eau du Tibet et son approche confrontationnelle en matière de politique fluviale entravent activement les progrès vers un accord régional. En plus de sa puissance économique et militaire, la RPC utilise sa position dominante, ses restrictions sur le partage des données hydrologiques et son rejet des accords régionaux comme des armes diplomatiques pour récompenser, persuader ou pénaliser les pays en aval afin de consolider son hégémonie.

Tous les débats sur l'énergie hydroélectrique sont dominés par le spectre de la crise climatique qui s'aggrave, et par l'urgence d'atteindre des objectifs ambitieux de réduction des émissions de CO₂ afin d'atténuer les impacts inévitables du changement climatique. Les autorités chinoises justifient régulièrement l'augmentation de la capacité hydroélectrique par la nécessité d'atteindre ses objectifs nationaux de réduction de la pollution due aux émissions de gaz carbonique. Cette position est cependant remise en question par la littérature scientifique. L'hydroélectricité n'est pas une source d'énergie neutre en carbone. Les barrages peuvent émettre de grandes quantités de méthane, un gaz à effet de serre extrêmement puissant. Les émissions des barrages sont en outre souvent calculées sur de longues périodes, masquant ainsi la nécessité de réduire immédiatement les émissions. Enfin, une fois construits, les coûts irrécupérables, les institutions et les normes établies risquent de prolonger les émissions de gaz à effet de serre du barrage, malgré l'existence de meilleures alternatives. Compte tenu de l'urgence d'agir contre le changement climatique, il est essentiel de privilégier les investissements dans des solutions énergétiques durables comme l'éolien et le solaire.

Les énergies renouvelables à faible impact sont essentielles pour répondre à l'impératif moral et scientifique de ralentir le changement climatique, tout en limitant les répercussions sur les populations locales, non seulement au Tibet mais également à l'échelle mondiale. Cela signifie que la Chine doit changer radicalement de cap afin de tirer parti des énergies renouvelables telles que le solaire et l'éolien tout en évitant les dommages néfastes des barrages hydroélectriques. Les modalités, les emplacements et le type de développement revêtent une importance

capitale. Des évaluations environnementales préalables et des processus de prise de décision inclusifs respectant le consentement libre, préalable et éclairé des communautés concernées, sont indispensables. Le choix de la localisation des barrages doit tenir compte des écosystèmes fragiles, des besoins de la faune, des sites sacrés et des priorités des communautés locales. La cogestion doit être privilégiée. Par exemple, des installations combinées au pâturage peuvent simultanément soutenir une énergie propre tout en facilitant les rythmes pastoraux traditionnels tibétains. Les panneaux solaires portables peuvent également soutenir les modes de vie nomades.

CONCLUSION

Les photos de moines, de nonnes et de laïcs implorant les fonctionnaires de sauver leurs temples et leurs villes d'un barrage hydroélectrique à Derge témoignent des conséquences de la frénésie de la Chine pour l'énergie hydroélectrique. Les données et les cartes révèlent l'étendue et l'ampleur de l'agenda démesuré de Pékin. Elles mettent en évidence l'expulsion de centaines de milliers de personnes de leurs habitations traditionnelles ; la dégradation de l'environnement ; la menace pour le bien-être d'1,8 milliard d'individus ; et un bouleversement climatique sans précédent. Malheureusement, l'absence totale d'une société civile sous le régime de Xi Jinping laisse peu d'espoir quant à la moindre possibilité de représentation, de débat sain et de développement durable.

Poursuivre aveuglément la production d'énergie hydroélectrique au Tibet sans tenir compte des nombreux risques environnementaux, climatiques, sociaux, culturels et géopolitiques, reviendrait à répéter les erreurs passées d'un développement incontrôlé et aurait des répercussions plus graves sur une région unique sur le plan écologique et culturel et qui reste contestée sur le plan géopolitique. Une gestion inadéquate de l'hydroélectricité, de l'eau et de l'environnement ne fera que semer les graines de la fragilité et de l'instabilité nationales et régionales. Heureusement, des alternatives existent. Développée correctement et de manière responsable, une énergie véritablement renouvelable et durable permet de préserver les modes de vie traditionnels des Tibétains tout en contribuant à la lutte contre le changement climatique. Pour atteindre cet objectif, la RPC devra opérer un changement de cap radical en faveur des droits humains, de la recherche d'accords régionaux et de la responsabilité climatique. Il est fondamental qu'elle reprenne un dialogue constructif avec les dirigeants tibétains afin de parvenir à une solution politique qui inclue également le droit du peuple tibétain à décider librement de l'utilisation de ses richesses et de ses ressources naturelles. La communauté internationale ne peut rester à l'écart. La justice exige une action et les enjeux sont tout simplement trop importants.

RECOMMANDATIONS PRINCIPALES

1. La République populaire de Chine devrait cesser toute planification, proposition et construction de grands barrages hydroélectriques au Tibet - y compris pour les projets en cours.
2. Le gouvernement chinois devrait protéger le droit des Tibétains à participer aux projets de développement, conformément à la Déclaration des Nations unies sur le droit au développement et au Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels. Pour cela, la RPC devrait :
 - a. Garantir dans toutes les transactions le droit au consentement libre, préalable et éclairé des communautés affectées, ainsi que leur droit à participer à la vie culturelle.
 - b. Mettre fin au déplacement forcé des populations locales.
 - c. Les droits civils et politiques devraient être protégés afin que les individus puissent exprimer leurs préoccupations sans craindre d'être persécutés. Cela inclut les droits à la liberté d'expression, de réunion et d'association, ainsi que le droit de bénéficier d'un accès effectif aux procédures judiciaires et administratives, y compris en matière de réparation et de recours.
3. La RPC devrait investir dans des projets d'énergie solaire et éolienne correctement situés et développés de manière inclusive, qui n'entraînent pas les coûts environnementaux, climatiques et sociaux de ceux causés par les projets d'énergie hydroélectrique. Ces projets devraient donner la priorité à la co-gestion, aux co-bénéfices et au maintien des modes de vie traditionnels. En particulier, ils devraient correspondre aux besoins de la population tibétaine locale. Les co-bénéfices comprennent des opportunités d'emploi pour les communautés affectées, ainsi qu'un enseignement technique et des formations accessibles.
4. La Chine devrait signer et adhérer à la Convention des Nations unies de 1997 sur le droit relatif aux utilisations des cours d'eau internationaux à des fins autres que la navigation, afin de garantir les principes fondamentaux d'utilisation équitable et

raisonnable de l'eau et de celui de ne pas causer de dommages par sa gestion de l'eau.

5. Si la Chine souhaite réellement s'affirmer comme leader mondial, elle devrait prendre part aux forums multilatéraux sur les politiques transfrontalières de gestion de l'eau afin d'établir un cadre mutuellement bénéfique ainsi que des normes de partage des données. Les données hydrologiques et les plans de projets de barrages ne devraient pas être utilisés comme outils de marchandage contre les États en aval.
6. Les pays de la région devraient promouvoir des évaluations rigoureuses des impacts environnementaux et sociaux des infrastructures liées à l'eau. Ces évaluations devraient inclure les impacts cumulatifs en aval, y compris la sédimentation, les indicateurs de pression des fleuves, les perturbations du développement économique des populations locales et les effets du changement climatique.
7. Les organisations internationales devraient insister sur le fait que les barrages hydroélectriques et leur capacité à contrôler les flux d'eau en aval engendrent une insécurité hydrique dans une région marquée par la rareté de l'eau dû au changement climatique et sujette à l'instabilité politique liée à la question de l'eau.
8. Les gouvernements, l'Union européenne et les organisations internationales doivent promouvoir l'ouverture du plateau tibétain à la recherche scientifique et à la coopération internationale. Il s'agit notamment de promouvoir un accès sans restriction et de permettre des consultations plus larges sur la manière de parvenir à une transition durable et responsable en matière d'énergies renouvelables.
9. Les institutions financières internationales, y compris la Banque Mondiale et la Banque asiatique de développement, devraient s'abstenir de tout soutien financier aux projets hydroélectriques basés au Tibet.
10. Les violations des droits des Tibétains sont la conséquence de l'occupation du Tibet. Par conséquent – et étant donné que le peuple Tibétain dispose du droit à l'autodétermination, qui inclut le droit de disposer librement de ses richesses et de ses ressources naturelles – les implications néfastes des projets d'infrastructures chinois, et en particulier des projets hydroélectriques, sur les droits des Tibétains et sur l'environnement du Tibet doivent faire partie d'une solution politique. Cet objectif doit être atteint par le biais d'un dialogue entre les représentants du Dalaï-lama et le gouvernement chinois. La communauté internationale doit redoubler d'efforts pour inciter le gouvernement chinois à entamer un dialogue constructif avec la partie tibétaine.

